



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## SAINT-JOSEPH-DU-LAC ET POINTE-CALUMET Début de la construction d'une infrastructure de traitement du manganèse à la station d'eau potable desservant quelque 13 000 résidents

Saint-Joseph-du-Lac, le 19 juin 2020 – Aujourd'hui, les conseils municipaux de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet sont heureux d'annoncer que les travaux d'installation d'une infrastructure de traitement du manganèse à la station d'eau potable, laquelle dessert quelque 13 000 citoyens répartis entre les deux villes, seront amorcés de façon imminente. Le contrat d'agrandissement du bâtiment de la station d'eau potable a été octroyé à l'entreprise Nordmec construction inc. le 2 juin 2020 lors de la séance du conseil municipal joséphois.

Cet important projet, qui représente un investissement d'un peu plus de 3 M\$ réparti entre les deux municipalités concernées, fait l'objet d'un important financement gouvernemental.

## Travaux complétés à la fin 2020

L'infrastructure de traitement du manganèse permettra d'éliminer les problématiques d'eau colorée causées par le manganèse, un élément naturellement présent dans l'eau qui se précipite au contact du chlore, injecté dans le réseau aux fins de désinfection. Le taux de manganèse ayant naturellement augmenté dans les puits ces dernières années, les épisodes d'eau colorée sont devenus plus fréquents, particulièrement dans certains secteurs des deux municipalités desservies.

- « Le conseil municipal et moi sommes bien au fait des désagréments causés par le manganèse, surtout dans certains secteurs. Cette construction, qui s'avère l'étape ultime de notre plan d'action, éliminera les épisodes d'eau colorée dès sa mise en service, à la toute fin de 2020 ou au début de l'année 2021. Nous en profitons pour remercier le conseil municipal de Pointe-Calumet de sa collaboration ainsi que les joséphois et les calumet-pontois, de leur patience et de leur compréhension. », se réjouit le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.
- « À la suite des événements qui auront eu pour effet de déranger certaines habitudes de vie d'un bon nombre de foyers, nous sommes extrêmement heureux des derniers développements concernant les travaux à la station d'eau potable. Nous sommes reconnaissants de l'étroite collaboration entre les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet, qui limitera les mécontentements face aux problèmes du réseau d'aqueduc. », a indiqué Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet.

Depuis l'été 2018, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a mis sur pied nombre d'actions pour limiter les épisodes d'eau colorée sur son territoire. La fréquence des opérations de rinçage a été augmentée de façon significative et une modification du système de suivi en continu de la concentration en chlore résiduel libre dans le réseau a été implantée, jusqu'à la mise en service de l'infrastructure de traitement du manganèse à la source, à l'usine d'eau potable située dans le parc d'Oka.

## Un projet collaboratif mené dans le respect des parties engagées

Le projet se déroulant sur le site protégé du parc national d'Oka et faisant l'objet d'une importante subvention gouvernementale, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac devait coordonner ses actions avec le Ministère des forêts, de la faune et des parcs, avec l'administration du Parc national d'Oka, avec la municipalité d'Oka et avec la communauté mohawk de Kanesatake. Cette dernière devait être consultée pour relever toute préoccupation quant à la nature des travaux sur le site. La municipalité d'Oka a également autorisé, par voie de résolution, les deux municipalités à procéder à ces travaux sur son territoire, en plus de conclure une entente concernant la gestion des eaux usées. Il est important de souligner la collaboration très fructueuse et positive observée entre les partenaires et acteurs engagés dans cet important projet. Enfin, en guise de compensation, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac fournira au parc national d'Oka un kiosque alimentaire composé d'un comptoir-lunch et d'une aire-terrasse pour les visiteurs du parc.



Rangée du haut : Mathieu Lemay, parc national d'Oka; Pascal Rochette, ingénieur, firme-conseil GBi; Michel Thorn, conseiller municipal de Saint-Joseph-du-Lac

Rangée du bas : Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet; Pascal Quevillon, maire d'Oka; Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac; Louis-Philippe Marineau, conseiller municipal de Saint-Joseph-du-Lac.

- 30 -

Renseignements: Marie-Michelle Crevier

Responsable des communications – Saint-Joseph-du-Lac

450 623-1072 poste 233 mmcrevier@sjdl.gc.ca

Municipalité de Pointe-Calumet

450 473-5930